

BE-A0523\_708473\_711265\_FRE

Inventaire des archives de la Ville de Liège.  
Série Milice



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

---

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Histoire institutionnelle.....	5
Archives.....	6
Acquisition.....	6
Contenu et structure.....	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
Inventaire des archives de la Ville de Liege. Serie Milice.....	9
1 - 23 Listes de naissances dans la commune. 1780-1879.....	9
24 - 56 Listes des naissances dans la commune (doubles). 1797-1873.....	10
57 - 112 Registres d'inscriptions des personnes appelées à concourir au tirage au sort pour la levée de la milice. 1824-1886.....	12
113 - 142 Relevés nominatifs des hommes appartenant à la commune s'étant présentés au Gouverneur de la Province. Contrôles. 1817-1846.....	16
143 - 179 Registres des personnes ajournées. 1836-1879.....	18
180 - 182 Registres des permissionnaires et des réservistes en congé dans la commune. 1888-1890.....	20
184 - 185 Tables onomastiques. 1809-1844.....	20

## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:  
Ville de Liège. Milice

Période:  
1783 - 1888

Numéro du bloc d'archives:  
BE-A0523.3783

Etendue:

- Etendue inventoriée: 8.80 m
- Dernière cote d'inventaire: 185.00
- Numéros: 185.00

Dépôt d'archives:  
Archives de l'Etat à Liège

## Consultation et utilisation

### *CONDITIONS D'ACCÈS*

Les documents sont publiques, consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège. (Pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>)

Les articles en double (n°s 24 à 56) ne sont pas consultables.

### *CONDITIONS DE REPRODUCTION*

Les documents sont publiques, ils sont consultables, peuvent être reproduits selon les tarifs et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

### *INSTRUMENTS DE RECHERCHE*

Cet inventaire remplace l' *Inventaire des archives de la population de la Ville de Liège, an VIII-1844. Milice : Ville de Liège, 1780-1890.* (liste sommaire dénombrant les volumes)

---

Histoire du producteur et des archives

## PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Ville de Liège. Milice.

## HISTOIRE INSTITUTIONNELLE

" La milice est l'appel périodique d'une partie de la population en état de porter les armes. Le contingent de la milice qui, avec les engagements volontaires, forme le contingent annuel de l'armée, se répartit par commune <sup>1</sup>. Chaque commune a un contingent de milice distinct, fixé chaque année par la Députation permanente du Conseil provincial <sup>2</sup>, proportionnellement au nombre des jeunes gens qui y sont inscrits pour la levée de l'année courante. <sup>3</sup>"

Sous le régime français, le contingent de la milice que les communes doivent fournir se compose soit de volontaires, soit de personnes tirées au sort. La durée de service est de 3 ans et passe par la suite à 5 ans. En 1798, Napoléon Ier instaure la conscription. (selon P. Larousse, Bonaparte ne meurt que l'année suivante, le 18 brumaire an VIII...).

Sous le régime hollandais, la nouvelle loi fondamentale impose indépendamment de l'armée permanente de terre et de mer, une milice nationale formée de volontaires et complétée, à défaut d'un nombre suffisant de miliciens par un tirage au sort. Le corps de milice se compose de l'infanterie, de l'artillerie, de la cavalerie et du train. Le nombre de miliciens est proportionnel à la population : un homme par cent habitants. La durée de service est de 5 ans. Les jeunes gens non mariés (sans distinction entre Belges et étrangers), ayant atteint leur 19<sup>ème</sup> année <sup>4</sup> au 1<sup>er</sup> janvier, sont astreints par la loi à l'inscription au tirage au sort.

La loi de 1817 reste en vigueur (dans son principe) jusqu'en 1870, où un nouveau code complet abroge toutes les dispositions antérieures. Le système de volontariat et de tirage au sort est maintenu, mais la répartition du contingent ne s'opère plus par commune mais bien par circonscriptions nommées " Cantons de milice ".

---

1 En 1870, le contingent ne se répartit plus par commune mais par " Cantons de milice ".

2 Aux termes d'un article de la Constitution du 7 février 1831 (ancien article 118 de la Constitution), il appartient exclusivement au pouvoir législatif de déterminer le mode de recrutement de l'armée.

3 Loi du 8 mai 1847, article 7. - Loi du 27 avril 1820, article 12.

4 En 1848, l'âge passe à 20 ans.

*ARCHIVES*

## ACQUISITION

Malgré les recherches effectuées dans le registre des acquisitions, la date de dépôt de ce fonds aux Archives de l'État à Liège n'a pas pu être déterminée.

## Contenu et structure

### *CONTENU*

Le fonds comprend sept catégories de registres.

Les " Listes de naissances dans la commune " répertorient par année tous les hommes nés dans la commune.

Les " Registres d'inscriptions des personnes appelées à concourir au tirage au sort pour la levée de la milice " sont établis par l'autorité communale avec l'intention de constituer la levée de l'année suivante. Ces registres comprennent les hommes belges ayant l'âge déterminé pour la levée dans la commune. Une exemption était accordée pour les hommes mariés, jusqu'à la loi de 1847. Jusqu'en 1870, l'inscription se faisait dans la commune de résidence de l'inscrit, ensuite, elle se fait dans la commune où le père (ou le tuteur) a sa résidence réelle. Ces registres sont prescrits comme modèle G par l'art. 61 de la loi du 08 janvier 1817, et comme modèle 1, par l'A.R. du 25 octobre 1873 (conformément à l'art. 13 de la loi du 03 juin 1870 modifié par la loi du 18 septembre 1873).

Les registres appelés " Relevés nominatifs des hommes appartenant à la commune s'étant présentés au Gouverneur de la Province. Contrôles. " sont des listes de contrôles pour la remise des miliciens à l'autorité militaire.

Les " Registres des personnes ajournées " sont des listes établies par le commissaire d'arrondissement sur base des listes dressées par le Gouverneur de la Province (voir ci-dessus, " Contrôles ") et transmises au bourgmestre pour être jointes aux registres d'inscriptions. Ces registres ont été prescrits à partir de 1871 (mais présents dans ce fonds avant cette date) comme annexe du modèle 1 (approuvé par l'A.R. du 23 novembre 1871).

Quelques registres de permissionnaires et de réservistes en congé dans la commune, de militaires en congé, volontaires, et tables onomastiques ont également été conservés.

### Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

### *SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS*

Aucun élément n'a été éliminé du fonds.

### *MODE DE CLASSEMENT*

Les archives ont été classées en fonction des différents types de registres : registres des listes de naissances dans la commune ; registres d'inscriptions des personnes appelées à concourir au tirage au sort pour la levée de la milice ; relevés nominatifs des hommes appartenant à la commune et s'étant présentés au Gouverneur de la Province (aussi appelés " Contrôles ") ; registres des personnes ajournées ; registres des permissionnaires et des réservistes en

congé dans la commune ; registre de militaires en congé (volontaires) et tables onomastiques.



## Description des séries et des éléments

## INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA VILLE DE LIEGE. SERIE MILICE

*1 - 23 LISTES DE NAISSANCES DANS LA COMMUNE. 1780-1879.*  
1780-1788.

1		1 volume
2	1795-1802.	1 volume
3	1803-1806.	1 volume
4	1807-1810.	1 volume
5	1811-1815.	1 volume
6	1815-1818.	1 volume
7	1819-1822.	1 volume
8	1823-1827.	1 volume
9	1828-1833.	1 volume
10	1857.	1 volume
11	1858.	1 volume
12	1859.	1 volume
13	1863.	1 volume
14	1864.	1 volume

---

15	1865.	1 volume
16	1869.	1 volume
17	1873.	1 volume
18	1874.	1 volume
19	1875.	1 volume
20	1876.	1 volume
21	1877.	1 volume
22	1878.	1 volume
23	1879.	1 volume
	<i>24 - 56 LISTES DES NAISSANCES DANS LA COMMUNE (DOUBLES). 1797-1873.</i>	
24	1797.	1 volume
25	1798.	1 volume
26	1799.	1 volume
27	1800.	1 volume
28	1801.	1 volume
29	1802.	1 volume

---

30	1803.	1 volume
31	1804.	1 volume
32	1806.	1 volume
33	1807.	1 volume
34	1808.	1 volume
35	1809.	1 volume
36	1810.	1 volume
37	1811.	1 volume
38	1812.	1 volume
39	1813.	1 volume
40	1814.	1 volume
41	1815.	1 volume
42	1816.	1 volume
43	1817.	1 volume
44	1818.	1 volume
45	1819.	1 volume

---

46	1820.	1 volume
47	1821.	1 volume
48	1822.	1 volume
49	1823.	1 volume
50	1824.	1 volume
51	1825.	1 volume
52	1826.	1 volume
53	1827.	1 volume
54	1828.	1 volume
55	1829.	1 volume
56	1873.	1 volume
	<i>57 - 112 REGISTRES D'INSCRIPTIONS DES PERSONNES APPELÉES À CONCOURIR AU TIRAGE AU SORT POUR LA LEVÉE DE LA MILICE. 1824-1886.</i>	
57	1824.	1 volume
58	1825.	1 volume
59	1828.	1 volume
60	1829.	1 volume

---

61	1830.	1 volume
62	1831.	1 volume
63	1832.	1 volume
64	1833.	1 volume
65	1834.	1 volume
66	1835.	1 volume
67	1836.	1 volume
68	1837.	1 volume
69	1838.	1 volume
70	1839.	1 volume
71	1840.	1 volume
72	1841.	1 volume
73	1842.	1 volume
74	1843.	1 volume
75	1844.	1 volume
76	1845.	1 volume

---

77	1846.	1 volume
78	1847.	1 volume
79	1849.	1 volume
80	1850.	1 volume
81	1851.	1 volume
82	1852.	1 volume
83	1853.	1 volume
84	1854.	1 volume
85	1855.	1 volume
86	1856.	1 volume
87	1857.	1 volume
88	1858.	1 volume
89	1859.	1 volume
90	1860.	1 volume
91	1861.	1 volume
92	1862.	1 volume
93	1863.	

---

		1 volume
94	1864.	1 volume
95	1865.	1 volume
96	1866.	1 volume
97	1869.	1 volume
98	1870.	1 volume
99	1871.	1 volume
100	1872.	1 volume
101	1873.	1 volume
102	1874.	1 volume
103	1875.	1 volume
104	1877.	1 volume
105	1878.	1 volume
106	1879.	1 volume
107	1880.	1 volume
108	1880.	1 volume
109	1882.	1 volume

---

110	1883.	1 volume
111	1884.	1 volume
112	1886.	1 volume
	<i>113 - 142 RELEVÉS NOMINATIFS DES HOMMES APPARTENANT À LA COMMUNE S'ÉTANT PRÉSENTÉS AU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE. CONTRÔLES. 1817-1846.</i>	
113	1817.	1 volume
114	1818.	1 volume
115	1819.	1 volume
116	1820	1 volume
117	1821.	1 volume
118	1822.	1 volume
119	1823.	1 volume
120	1824.	1 volume
121	1825.	1 volume
122	1826.	1 volume
123	1827.	1 volume
124	1828.	



---

		1 volume
125	1829.	1 volume
126	1830.	1 volume
127	1831.	1 volume
128	1832.	1 volume
129	1833.	1 volume
130	1834.	1 volume
131	1835.	1 volume
132	1836.	1 volume
133	1837.	1 volume
134	1838.	1 volume
135	1839.	1 volume
136	1840.	1 volume
137	1841.	1 volume
138	1842.	1 volume
139	1843.	1 volume
140	1844.	1 volume

---

141	1845.	1 volume
142	1846.	1 volume
143	<i>143 - 179 REGISTRES DES PERSONNES AJOURNÉES. 1836-1879.</i> 1836-1840.	1 volume
144	1837-1841.	1 volume
145	1838-1842.	1 volume
146	1839-1843.	1 volume
147	1841-1845.	1 volume
148	1842-1846.	1 volume
149	1843-1847.	1 volume
150	1845-1849.	1 volume
151	1846-1850.	1 volume
152	1847-1851.	1 volume
153	1849-1852.	1 volume
154	1850-1853.	1 volume
155	1851-1854.	1 volume

---

156	1853-1856.	1 volume
157	1854-1857.	1 volume
158	1855-1858.	1 volume
159	1856-1859.	1 volume
160	1857-1860.	1 volume
161	1858-1861.	1 volume
162	1859-1862.	1 volume
163	1860-1863.	1 volume
164	1861-1864.	1 volume
165	1862-1865.	1 volume
166	1863-1866.	1 volume
167	1864-1867.	1 volume
168	1865-1868.	1 volume
169	1866-1869.	1 volume
170	1867-1870.	1 volume
171	1868-1871.	1 volume
172	1869-1871.	

1 volume

**173** 1870-1873.

1 volume

**174** 1871-1874.

1 volume

**175** 1872-1875.

1 volume

**176** 1873-1876.

1 volume

**177** 1874-1877.

1 volume

**178** 1875-1878.

1 volume

**179** 1876-1879.

1 volume

*180 - 182 REGISTRES DES PERMISSIONNAIRES ET DES  
RÉSERVISTES EN CONGÉ DANS LA COMMUNE. 1888-1890.  
1888.*

**180**

1 volume

**181** 1889.

1 volume

**182** 1890.

1 volume

**183** Registre des militaires en congé. Volontaires. 1876-1889.

1 volume

*184 - 185 TABLES ONOMASTIQUES. 1809-1844.  
1809-1813.*

**184**

1 volume

**185** 1815-1844.

1 volume